MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Délégations de signature de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

NOR: ETSX1130328X

Direction déléguée des systèmes d'information. Secrétariat général.

Le directeur général, M. Frédéric VAN ROEKEGHEM, décide d'abroger les délégations de signature d'agents de la caisse dans les conditions fixées ci-dessous.

DIRECTION DÉLÉGUÉE DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DDSI)

Direction opérations informatiques et technologiques (DOIT) M. Jean-François LAGARDE

Décision du 31 mars 2011

La délégation de signature accordée à M. Jean-François LAGARDE par décision du 1er novembre 2010 est abrogée.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé-protection sociale-solidarité. Signé: Frédéric VAN ROEKEGHEM, directeur général.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)

Secrétariat des instances (SDI) Mme Sylvie MARSAUDON

Décision du 1er mars 2011

La délégation de signature accordée à Mme Sylvie MARSAUDON par décision du 18 novembre 2009 est abrogée.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité. Signé: Frédéric VAN ROEKEGHEM, directeur général.